

OBJECTIFS	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire d'une manière autonome une illustration complexe en dessin vectoriel dans son domaine d'application • Régler les problèmes liés à l'édition de l'image vectorielle • Modifier et organiser un document Illustrator
PUBLIC	Tout professionnel dont l'activité requiert le dessin vectoriel et la mise en valeur de documents graphiques, tel que : artiste, illustrateur, graphiste, infographiste, webdesigner, spécialiste en communication et marketing...
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> • Création de symboles • Gestion du nuancier • Utilisation du concepteur de forme • Vectorisation de l'image • Déformation de la marionnette • Décompositions • Gestion des formes • Manipulation de textes • Filtres et effets • Révision et exercice d'application pratique final
PRÉ-REQUIS	Une bonne connaissance des outils informatiques usuels
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	<p>Chaque apport théorique est suivi d'une phase de mise en pratique à travers des exercices appropriés. En fin de session, un exercice dirigé par le formateur permet de réviser et mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises.</p> <p>La formation est animée par un formateur professionnel certifié Adobe et FSEA (Fédération suisse pour l'éducation des adultes).</p>
SUPPORT DE COURS	Tutoriels vidéos, accès valable 1 année.
ORGANISATION	La formation est organisée en groupe de 10 participants au maximum. Chaque participant dispose d'un poste de travail individuel adapté.
DURÉE	4 demi-journées ou 5 soirées.
HORAIRES	<p>Demi-journées : 8h45 - 12h30 ou 13h45 - 17h30 soit 3h30 heures effectives par demi-journée.</p> <p>Soirées : 18h15 - 21h30 soit 3 heures effectives par soir</p>
DATES	Se renseigner auprès de l'institut ou consulter notre site Internet.
PRIX	<p>Cours : Fr. 600.-</p> <p>Support de cours (facultatif) : Fr. 60.-</p>

ILLUSTRATOR

ILLUSTRATION VECTORIELLE

FORMATION BASE À AVANCÉE

PAGE 2

**ÉVALUATION
DES ACQUIS**

L'atteinte des objectifs fait l'objet d'un contrôle régulier, à travers des exercices communs et individuels, permettant à l'apprenant de se situer.

**CERTIFICATION
ET ATTESTATION**

Un certificat Adobe est délivré au terme de la formation lorsque les critères suivants sont remplis :

- un taux de présence au cours de 80% minimum
- un taux de réussite au test QCM de 70% minimum
- la réussite de l'exercice final

Dans le cas où ces conditions ne sont pas remplies, le certificat est remplacé par une attestation dans laquelle figure le nombre de jours de présence du participant.
